Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 2 avril 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Joëlle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Nicolas Dubé
Gowling WLG
3700-1, Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 3P4

Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité suivant la mise à jour du 1er juillet 2019
Dossier de la Régie : R-4095-2019 Phase 2

Chère consœur, cher confrère,

Le 13 mars 2020, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur) dépose une proposition à la suite de la demande de TransAlta Renewables inc. visant à retirer l'entité visée Venterre NRG Inc. et l'installation de production New Richmond du *Registre des entités visées par les normes de fiabilité*.

Vous trouverez ci-jointe la demande de renseignements nº 1 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Coordonnateur dans le cadre de la Phase 2 du dossier mentionné en objet.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 1er mai 2020.**

Veuillez agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml
p. j.

Tour de la Bourse, Case postale 001
800, rue du Square-Victoria,
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452, p. 225
Sans frais : 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca